

08 décembre 2021

Conseil d'administration du 30 novembre 2021

Les 2 points principaux de ce dernier CA de l'année 2021 sont les délibérations du Conseil sur le futur Contrat d'Objectif et de Performance de l'OFB et le budget initial 2022.

[Contrat d'Objectif et de Performance :](#)

Les administrateurs représentant des personnels du Sne-FSU approuvent l'ambition de ce COP, mais sont inquiets de l'inadéquation des moyens et des missions. Le Sne-FSU s'abstient sur le vote du COP.

[Budget initial 2022 :](#)

L'OFB, pour tenir ses engagements, propose un budget en déficit de 27 millions d'euros et ce pour la seconde année consécutive. Malgré une contribution en hausse de 10 millions d'euros des Agences de l'Eau pour que ce budget soit soutenable, l'OFB ponctionne cette somme dans son fond de roulement (*en gros les économies de l'établissement*).

Le niveau du fond de roulement permet à l'établissement de vivre 30 jours, au-delà l'OFB serait en cessation de paiement. Cela implique que pour 2023, il faut trouver une solution de recette supplémentaire sinon le budget de l'OFB ne sera plus soutenable.

Avec d'autres administrateurs, le Sne-FSU demande dès cette année à l'Etat de combler ce déficit et que, **l'Etat prescripteur soit aussi l'Etat payeur...** En effet suite aux annonces du président de la République, l'Etat annonce une augmentation des moyens des Parcs Nationaux, c'est à l'OFB de l'assumer financièrement sans budget supplémentaire de l'Etat.





Le Sne-FSU salue le très fort engagement des agents de la « DGD ressources » pour permettre encore cette année à l'OFB de rester à flot.

Une motion proposée par les administrateurs pour défendre les moyens humains et financiers de l'OFB est votée à l'unanimité (les représentants de l'Etat ne prenant pas part au vote). Le Sne-FSU décide, suivi par les représentants de FO et de l'UNSA, de s'abstenir et de ne pas voter contre ce budget. Le Sne-FSU appelle la Présidente du CA et les administrateurs, à défendre cette motion devant le Chef de l'Etat.

Motion,

Réuni le 30/11/2021, le Conseil d'Administration de l'OFB a, dans un esprit de responsabilité, approuvé son budget prévisionnel pour l'année 2022.

A cette occasion, le CA a été dans l'obligation de constater un déficit important, pour la deuxième année consécutive.

Le CA en appelle à ses ministres de tutelle pour lui donner les moyens humains et financiers lui permettant de conduire les missions qui lui ont été confiées, et répondre ainsi à l'ambition politique redonnée récemment par le Président de la République lors du Congrès mondial de l'UICN.



Contactez votre section « Biodiversité »

Haut-de-France - Normandie

stephane.plessis@ofb.gouv.fr
06 78 67 83 40

Centre - Val-de-Loire - Ile-de-France - Outre-Mer

sebastien.jacquillat@gmail.com
06 34 04 63 29

Bretagne - Pays-de-Loire

becot.matthieu@wanadoo.fr
06 14 16 19 81

Nouvelle-Aquitaine

js_reynaud@hotmail.fr
06 25 07 05 58

Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse

snepacacorse@gmail.com
06 70 81 78 84

Grand-Est

patrice.brenans@ofb.gouv.fr
06 27 02 57 54

Bourgogne – Franche-Comté

sne-fsu@ofb.gouv.fr
06 20 99 91 84

Auvergne – Rhône-Alpes

oriol.pierre@neuf.fr
06 25 07 06 77

Occitanie

snesectionlr@gmail.com
06 83 61 17 37

Co-secrétaires de la branche « Biodiversité »

Isabelle HEBA 06 68 77 69 49 isabelle.heba@gmail.com	Pascal WANHEM 06 20 99 91 84 wanhem.sne@gmail.com
---	---

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

